

## RENSEIGNEMENTS PERSONNELS CONFIDENTIELS

Renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier. La divulgation de cette information peut briser le lien de confiance des personnes qui nous confient leurs renseignements personnels et peut impliquer des poursuites judiciaires.

Des lois et standard encadrent l'utilisation de ces renseignements

- Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, LRQ, c. A-2.1.
- Le *Payment Card Industry Data Security Standard* (PCI DSS)

## INFORMATION CONFIDENTIELLE À CARACTÈRE NON PERSONNEL

Information à caractère confidentiel, dont la diffusion doit être limitée aux seules personnes ou autres entités autorisées. La divulgation de cette information peut offrir un avantage concurrentiel à une tierce partie ou compromettre notre sécurité interne.

Une loi encadre l'utilisation de ces renseignements

- Code civil du Québec, C.c.Q. (1991), ch. c. 64

# RENSEIGNEMENT PERSONNEL ET INFORMATION CONFIDENTIELLE

HEC MONTRÉAL

## QUE VOULONS-NOUS PROTÉGER?

### LES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

1. Les renseignements personnels confidentiels
2. Les informations confidentielles à caractère non personnel

## COMMUNIQUEZ AVEC NOUS :

Sécurité de l'information –  
Direction des technologies  
de l'information – HEC Montréal

Marc-André Drapeau

Courriel : [securite-info@hec.ca](mailto:securite-info@hec.ca)  
Téléphone : 514 340-7039  
Site Web : [hec.ca/dti/securite](http://hec.ca/dti/securite)



CAPSULE vidéo  
Consultez nos capsules vidéo.  
[hec.ca/dti/securite/video](http://hec.ca/dti/securite/video)



### Les renseignements d'identification :

- Une signature.
- Un numéro d'assurance sociale.
- Une date de naissance.

### Les renseignements relatifs au travail :

- Le dossier disciplinaire.
- Le salaire.
- Les dates de prise de vacances.

### Les renseignements scolaires ou relatifs à la formation :

- L'horaire des cours.
- Les absences ou présences aux cours.
- Les travaux réalisés, mais qui ne sont pas encore publiés.

### Les renseignements de santé :

- Les renseignements relatifs à un dossier médical.
- Les médicaments consommés et les ordonnances émises.
- La date d'hospitalisation.

### Les renseignements financiers :

- Le numéro d'un compte bancaire d'une personne physique.
- Les renseignements relatifs à une carte de crédit d'une personne physique.
- Les biens que possède une personne physique.

Exemples de renseignements  
personnels confidentiels

### L'information de nature stratégique pour HEC Montréal.

- La stratégie de recrutement des étudiants.
- Les politiques de rémunération interne.
- Les éléments permettant de produire les états financiers.

### L'information pouvant constituer une menace à la sécurité de HEC Montréal ou de sa communauté.

- Les renseignements relatifs à un incident de sécurité.
- Les détails des vulnérabilités liées à des mécanismes de sécurité.
- Les secrets tels que des clés de chiffrement.
- Les mots de passe des codes d'administration.
- La topologie de l'architecture réseau interne.
- Le code source des applications développées à l'interne.

### Information sur la gestion interne.

- Une réorganisation de service avant l'annonce.
- Une abolition de poste avant l'annonce.
- Une enquête interne.
- Le cadre de gouvernance interne (Politiques, directives, processus, standards et procédures).

Exemples d'information confidentielle  
à caractère non personnel